



CONSEIL MUNICIPAL
9 NOVEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-354

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

REPRESENTE(S) : Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

ABSENT(S) : Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====

Festival de Musique Sacrée 2024 - Grille Pack Mécénat

M. André BONET expose :

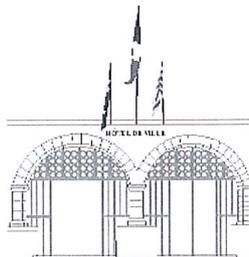
Mes chers collègues,

Reconnue comme un temps fort de la saison culturelle de Perpignan, la 38^e édition du Festival de musique sacrée de Perpignan, qui se déroulera du 15 au 28 mars 2024, constitue pour la Ville un évènement majeur du printemps.

Dans le cadre d'une recherche de mécènes d'entreprise pour soutenir la programmation artistique et son action culturelle, le Festival de musique sacrée souhaite proposer aux entreprises un « pack mécénat 2024 », comprenant le montant du don et des contreparties correspondantes à hauteur de 25% : accès à deux concerts avec invitations VIP, soutien par la mention et logo de l'entreprise sur le programme ou support de communication du festival, tarifs préférentiels à l'achat de places, accès à l'espace de rencontre privilégié avec les artistes, comme définies en annexe.

En conséquence, je vous propose :

1. d'approuver le « pack mécénat 2024 » qui sera proposé aux entreprises selon le tableau annexé à la présente ;



2. d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer tout document utile en la matière ;
3. de décider que les recettes seront affectées au budget de la Ville.

OÙ cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

41 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

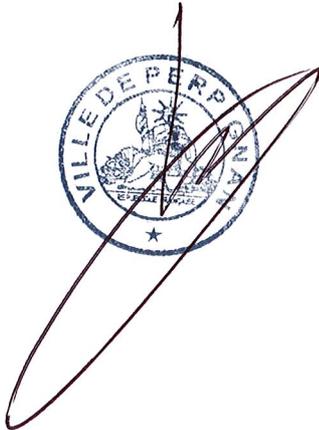
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20231109-181430- DE-1-1

Accusé reçu le : **17 NOV. 2023**

Affiché le : **17 NOV. 2023**

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué





38^{ème} EDITION FESTIVAL MUSIQUE SACRÉE 2024 • MECÉNAT

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du.....

09 NOV. 2023



Pack ÉCHO	Pack VIBRATO	Pack ENVOL	Pack MÉLODIE
Don = 500 €	Don = 1 000 €	Don = 2 000 €	Don = 5 000 €
Contreparties 25% du don	Contreparties 25% du don	Contreparties 25% du don	Contreparties 25% du don
<p>Pour un concert Florilège à l'église des Dominicains : 4 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace « partenaires ».</p> <p>Pour un concert Mosaïque à l'église des Dominicains : 10 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace "partenaires".</p> <p>Ou</p> <p>Le soutien de l'entreprise mécène figure sur le programme du concert Mosaïque (mention et logo).</p> <p>Pour un concert Mosaïque à l'église des Dominicains : 10 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace "partenaires".</p>	<p>Pour un concert Florilège à l'église des Dominicains : 4 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace « partenaires ».</p> <p>Pour un concert Mosaïque à l'église des Dominicains : 10 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace "partenaires".</p> <p>Le soutien de l'entreprise mécène figure sur le programme du concert Florilège (mention et logo).</p>	<p>Pour un concert Florilège à l'église des Dominicains : 10 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace « partenaires ».</p> <p>Pour un concert Mosaïque à l'église des Dominicains : 10 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace "partenaires".</p> <p>Le soutien de l'entreprise mécène figure sur le programme du concert Florilège (mention et logo).</p> <p>L'entreprise mécène peut bénéficier d'un tarif préférentiel en 1^{ère} catégorie pour l'achat de places du concert Florilège.</p> <p>Dans la mesure du possible selon les plannings, l'entreprise mécène bénéficie d'un accès privilégié avec les artistes.</p>	<p>Pour un concert Florilège à l'église des Dominicains : 20 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace « partenaires ».</p> <p>Pour un concert Mosaïque à l'église des Dominicains : 20 places pour un concert et un accueil personnalisé à l'espace "partenaires".</p> <p>Le soutien de l'entreprise mécène figure sur la communication générale du festival et sur le programme du concert Florilège (mention et logo).</p> <p>L'entreprise mécène peut bénéficier d'un tarif préférentiel en 1^{ère} catégorie pour l'achat de places du concert Florilège.</p> <p>Dans la mesure du possible selon les plannings, l'entreprise mécène bénéficie d'un accès privilégié avec les artistes.</p>

